

**37<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**  
**3 au 7 octobre 2023**



**RESOLUTION FIN/1/10.2022**

**Objet : Analyse du Budget de l'AFE et proposition de transfert du coût de l'élection sénatoriales 2023 de la rubrique Activité AFE, budget de fonctionnement Afe à la rubrique Elections.**

**VU** le PLFF 2023, programme 151

**CONSIDÉRANT**

- l'enregistrement du coût d'organisation des élections sénatoriales 2023 est actuellement dans la rubrique Budget Fonctionnement de l'AFE,
- l'existence d'une rubrique élections dotées de 450 000 euros dans le PLF 2023,
- ce coût si l'était maintenu dans la rubrique, fonctionnement de l'AFE, représenterai à peu près 8 % du budget total de l'AFE

**DEMANDE**

- l'imputation du coût d'organisation des élections sénatoriales à la rubrique élections